

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 20 avril 2010

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **20 avril, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. Jean-Marc Laflamme à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BOUTET, Fernand	Commissaire
CARON, André	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
L. PARENT, Huguette	Commissaire
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
TURCOTTE, Clément	Commissaire
HAMEL, Michel	Directeur général
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un moment de réflexion est observé, au terme duquel, le président, Monsieur Jean-Marc Laflamme, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-09/10-073

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fernand Boutet et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010.
6. Correspondance et dépôt de documents.
7. Engagement de personnel cadre.
8. Approbation des plans et devis – travaux d'asphaltage - Centre de formation en transport de Charlesbourg.
9. Octroi d'un contrat – réaménagement des vestiaires sportifs – école Samuel-De Champlain.
10. Octroi d'un contrat – réaménagement des vestiaires sportifs – école Saint-Pierre et des Sentiers (des Sentiers).
11. Octroi d'un contrat – remplacement de l'éclairage extérieur, côté est – polyvalente de Charlesbourg.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

12. Octroi d'un contrat – réfection de la maçonnerie de pierre en moellon – école Saint-Édouard-Mgr-Robert (Saint-Édouard).
13. Octroi d'un contrat – remplacement de l'éclairage extérieur – école de la Courvilloise.
14. Octroi d'un contrat – réfection du plancher du gymnase et de la palestre – école du Mont-Sainte-Anne.
15. Octroi d'un contrat – amélioration de l'accessibilité – école du Petit-Prince.
16. Approbation du compte de dépenses du président.
17. Communication du président.
18. Communication de la Direction générale.
19. Questions et commentaires des commissaires.
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-074 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2010**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Painchaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2010**

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 23 mars 2010.

6. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Il n'y a aucune correspondance.

CE-09/10-075 7. **ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE**

CONSIDÉRANT les postes de « gestionnaires administratifs d'établissement » à combler;

CONSIDÉRANT que ces postes sont prévus au plan d'effectifs des cadres pour l'année 2009-2010 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent et résolu que Madame Danielle Daigle soit engagée à l'école de la Courvilloise et Monsieur Benoît Simard soit engagé au secteur A. Leurs dates d'entrée en fonction seront

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

déterminées ultérieurement par la direction des Services des ressources humaines et les directions d'établissement concernées, le tout en conformité avec le « Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-076 8. **APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – TRAVAUX D'ASPHALTAGE - CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG**

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'ingénieurs « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux d'asphaltage au Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par M. André Caron et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux d'asphaltage du Centre de formation en transport de Charlesbourg le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-077 9. **OCTROI D'UN CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES SPORTIFS – ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux architectes de la firme « Brière Gilbert + associés architectes »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école Samuel-De Champlain;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

Construction Citadelle inc. 361 812 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Brière Gilbert + associés, architectes »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réaménagement des vestiaires sportifs à l'école Samuel-De Champlain :

Construction Citadelle inc. 361 812 \$ (avant taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-078

10. OCTROI D'UN CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES SPORTIFS – ÉCOLE SAINT-PIERRE ET DES SENTIERS (DES SENTIERS)

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux architectes de la firme « Brière Gilbert + associés, architectes »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école Saint-Pierre et des Sentiers (des Sentiers);

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme:

Jean-Paul Plamondon enr. 317 215,61 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Brière Gilbert + associés, architectes »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne Giroux et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réaménagement des vestiaires sportifs à l'école Saint-Pierre et des Sentiers (des Sentiers):

Jean-Paul Plamondon enr. 317 215,61 \$ (avant taxes)

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-079 11. **OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE
EXTÉRIEUR CÔTÉ EST - POLYVALENTE DE CHARLESBOURG**

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux ingénieurs de la firme « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de la Polyvalente de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Turcotte (1989) inc. 126 490 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Painchaud et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de remplacement de l'éclairage extérieur – côté Est de la Polyvalente de Charlesbourg :

Turcotte (1989) inc. 126 490 \$ (avant taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-080 12. **OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE DE
PIERRE EN MOELLON – ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD-MGR-ROBERT
(SAINT-ÉDOUARD)**

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme « Bouchard et Laflamme, architectes »;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école Saint-Édouard-Mgr-Robert (Saint-Édouard);

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Briquetal ltée 126 000 \$ (plus taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Bouchard et Laflamme, architectes »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fernand Boutet et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réfection de la maçonnerie de pierre en moellon de l'école Saint-Édouard-Mgr-Robert (Saint-Édouard) :

Briquetal ltée 126 000 \$ (plus taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-081 **13. OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR - ÉCOLE DE LA COURVILLOISE**

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'ingénieurs « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école de la Courvilloise;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Les Constructions Pierre Blouin inc. 136 565 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de remplacement de l'éclairage extérieur de l'école de la Courvilloise :

Les Constructions Pierre Blouin inc. 136 565 \$ plus taxes

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. **OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DU PLANCHER DU GYMNASSE ET DE LA PALESTRE – ÉCOLE DU MONT-SAINTE-ANNE**

CE-09/10-082

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'architectes « Brière Gilbert + associés, architectes »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école du Mont Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Planchers Lagacé inc. 168 200 \$ (plus taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Brière Gilbert + associés, architectes »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne Giroux et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réfection des planchers du gymnase et de la palestre de l'école du Mont-Sainte-Anne :

Planchers Lagacé inc. 168 200 \$ (plus taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CE-09/10-083

15. OCTROI D'UN CONTRAT – AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ – ÉCOLE DU PETIT-PRINCE

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école du Petit-Prince;

CONSIDÉRANT le plan d'action de novembre 2009 pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès des bâtiments aux personnes handicapées » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Groupe Constructech inc. 173 471 \$ (plus taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Painchaud et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux d'amélioration de l'accessibilité à l'école du Petit-Prince :

Groupe Constructech inc. 173 471 \$ (plus taxes)

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-084

16. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-029 adoptée par le conseil des commissaires le 9 novembre 1999 ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent et résolu d'autoriser le compte de frais de déplacement, de séjour, de repas et de représentation de M. Jean-Marc Laflamme, président, pour un montant de 152,20 \$ pour la période 8 mars 2010 au 31 mars 2010, le tout sujet à vérification par les Services des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

17. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Monsieur Jean-Marc Laflamme, présente le modèle pour l'échéancier des différents comités du conseil des commissaires. Ce modèle est disponible sur le portail.

Il indique qu'une cérémonie aura lieu pour honorer les élèves qui se sont mérités les prix du Lieutenant gouverneur et du Gouverneur général vers la fin de l'année scolaire.

Il apporte des précisions relativement au branchement Internet des commissaires.

18. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Jean-François Parent précise le contexte d'un reportage portant sur un livre que l'on retrouve dans quelques bibliothèques d'écoles primaires de notre commission scolaire.

En regard du dossier de l'aliénation de l'école de l'Île d'Orléans (Saint-Pierre), madame Paule Pouliot mentionne que le protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Pierre sera joint à notre demande d'autorisation au MELS de façon à accélérer le traitement du dossier.

19. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune communication.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 58.

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Réfection des vestiaires sportifs – école Samuel-De Champlain
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 20 avril 2010 à 14 h
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 09-099

PUBLIC X

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
Scierie Bernard inc.				400 800 \$		
Gabriel Müller inc.				374 500 \$		
Sipalco inc.				393 000 \$		
Construction Mafranc inc.	X	X	X	372 900 \$		X
Construction Couture & Tanguay inc.				388 000 \$		
Construction Citadelle inc.	X	X	X	361 812 \$		X
Groupe Constructech inc.				386 621 \$		
Menuiserie Pouliot inc.	X	X	X	364 743 \$		X

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-20



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Réfection des vestiaires sportifs – école des Sentiers
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 19 avril 2010 à 14 h
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 09-107

PUBLIC X

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
Gabriel Müller inc.	X	X	X	319 500,00 \$		X
Menuiserie Pouliot inc.	X	X	X	321 200,00 \$		X
Construction Mafranc inc.				323 600,00 \$		
Scierie Bernard inc.				345 000,00 \$		
Jean-Paul Plamondon enr.	X	X	X	317 215,61 \$		X
Groupe Symaco inc.				331 441,00 \$		
Groupe Constructech inc.				324 264,00 \$		
Construction Citadelle inc.				324 688,00 \$		
Construction Couture & Tanguay inc.				347 500,00 \$		

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-95

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Remplacer l'éclairage extérieur côté Est – Polyvalente de Charlesbourg
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 15 avril 2010 à 14 h
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 09-097

PUBLIC **X**

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
Les Installations électriques Monsieur Watt (Canada) inc.	X	X	X	163 910,00 \$		X
Canax 2002 inc.	X	X	X	148 709,00 \$		X
Lignec inc.	X	X	X	268 202,50 \$		X
Turcotte (1989) inc.	X	X	X	126 490,00 \$		X

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-15



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Réfection de la maçonnerie en pierre de moellon - école Saint-Édouard -Mgr-Robert (Saint-Édouard)
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 13 avril 2010 à 14 h
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 09-124

PUBLIC **X**

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
Maçonnerie Dynamique ltée	X	X	X	132 111,00 \$		X
Briquetal ltée	X	X	X	126 000,00 \$		X
Les Entreprises Proteau & Garneau	X	X	X	178 100,00 \$		X
Gervais Jacques inc.	X	X	X	182 700,00 \$		X

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-13

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : *Éclairage extérieur – école de la Courvilloise*
 OUVERTURE DES SOUMISSIONS : *15 avril 2010, 14 h 00*
 PRÉSENCES : *Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre*

APPEL D'OFFRES 09-104

 PUBLIC X

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
<i>Les Installations électriques Monsieur Watt (Canada) inc.</i>	X	X	X	143 275,00 \$		X
<i>Turcotte (1989) inc.</i>	X	X	X	151 950,00 \$		X
<i>KABIAN Construction inc.</i>	X	X	X	171 730,17 \$		X
<i>Constructions Pierre Blouin inc.</i>	X	X	X	136 565,00 \$		X

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-15



TABLEAU COMPARATIF

PROJET : *Réfection des planchers des gymnases AS-11 et AS-19 – école du Mont-Ste-Anne*
 OUVERTURE DES SOUMISSIONS : *20 avril 2010, 14 h 00*
 PRÉSENCES : *Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre*

APPEL D'OFFRES 09-103

 PUBLIC X

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
<i>Parquet Deluxe LaSalle inc.</i>	X	X	X	184 995,00 \$		X
<i>Construction Couture & Tanguay inc.</i>	X	X	X	194 500,00 \$		X
<i>Planchers Lagacé inc.</i>	X	X	X	168 200,00 \$		X

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-04-20

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**



TABLEAU COMPARATIF

<p><i>PROJET : Amélioration de l'accessibilité – école du Petit-Prince</i> <i>OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 19 avril 2010 à 14 h</i> <i>PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre</i></p>	<p><i>APPEL D'OFFRES 09-058.1</i></p> <p><i>PUBLIC</i> <i>X</i></p>
--	--

<i>SOUSSIONNAIRES</i>	<i>FORMULE DE SOUMISSION</i>	<i>AUTORISATION DE SIGNATURE</i>	<i>GARANTIE DE LA SOUMISSION</i>	<i>PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)</i>	<i>PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)</i>	<i>CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION</i>
<i>Sipalco inc.</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	202 000,00 \$		<i>X</i>
<i>Groupe Constructech inc.</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	173 471,00 \$		<i>X</i>
<i>Escaléra inc.</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	<i>X</i>	205 000,00 \$		<i>X</i>